

Montréal, le 19 juin 2009

Montréal

6211-06-124

Madame Monique Gélinas, coordonnatrice et
aux membres de la commission (édifice Lomer-Gouin)
Bureau du BAPE, 575 rue Saint-Amable, bur : 2.10
Québec, Qc. G1R 6A6, télécopieur : 418-643-9474

Objet : 2^o ajout à mon mémoire du 10 juin 2009
La construction du complexe Turcot

Madame,

Etant à ma première expérience avec le BAPE, je vous remercie de m'avoir permis de
présenter (à la soirée du 17 juin) mon mémoire concernant le projet Turcot.

Je fais la présente démarche à titre de citoyen et fier d'être résidant depuis 65 ans à la Pointe-
Saint-Charles (Sud-Ouest Montréal) et préoccupé au développement socio-économique de
Montréal et de son agglomération. La population se situe à 14,000 résidants et le quartier c'est
drôlement amélioré depuis 30 ans. Toutefois, depuis le début des années 2000, la spéculation
excessive dans les transactions immobilières est très inquiétante pour les citoyens ayant des
revenus modestes. Présentement 37% des logements reçoivent de l'aide (subvention)
municipale, provinciale, fédérale et des sociétés publiques à l'habitation et ce pourcentage
risque de s'élever à cause du manque de logements abordables

Je suis surpris de l'ampleur des réserves sur le projet qui me laisse croire qu'il va être difficile
de réaliser le projet du ministère des transports du Québec, à moins de modifications majeures
et qui auront comme effet d'entraîner de longs délais de réalisation. Selon le ministère, le
projet s'élève à 1,5 milliards \$. C'est considérable, mais nécessaire.

Un grand nombre d'intervenants particulièrement les organismes et les individus ayant œuvré
dans le domaine d'urbanisation ont apporté leurs recommandations dans une perspective très
élargie au présent complexe Turcot. S'il fallait que cette macro-orientation soit retenue,
j'estime que le coût sera bien supérieur à 1,5 milliards\$. Sans être un expert, je pense que les
coûts seront de 4 à 5 milliards\$ ou plus et que cette réalisation prendra de 10 à 15 ans. Il faut
se mettre dans un contexte de réalisme et de respecter la capacité financière des contribuables.

Dans un premier temps, ma démarche vise en priorité l'échangeur Turcot, tout en se gardant
des étapes d'espaces de bonification

A l'égard des voies de circulation du projet Turcot, je conçois que l'échangeur routier et les 2
axes de l'autoroute soit de l'ouest à l'est et du nord au sud, soient dotés de 4 voies (de même à
contre-sens) c'est-à-dire, 3 voies pour les véhicules et l'autre réservée au transport collectif.
Pour les bretelles se joignant au 2 axes qu'elles soient conçues à 3 voies, 2 aux véhicules et
l'autre au transport collectif. Si l'autoroute était aménagée dans ce sens et avec un transport
collectif permanent et efficace, je prétends au prorata de la présente population, que le nombre
de véhicules va diminuer aux heures de grande densité.

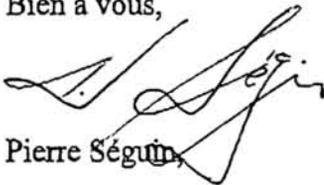


Les coûts d'utilisation de l'automobile sont considérables aux propriétaires. Les automobilistes sont assujettis à la charge financière additionnelle via les impôts à payer pour le transport en commun. En toute équité, ce point doit être retenu par les autorités gouvernementales. Je pense qu'éventuellement les comportements vont s'accroître. Le facteur de rapprochement du lieu de travail à la résidence va se faire sentir.

Particulièrement dans les vieux quartiers de Montréal, les entreprises déménagent en banlieue de Montréal où le réseau routier est mieux adapté. L'autre phénomène, beaucoup de couples travailleurs entre 25 et 45 ans avec des enfants s'établissent en banlieue et c'est déplorable à l'enrichissement de Montréal. Citation : le dicton suivant : Pas dans ma cour, mais ailleurs. Il faut être prudent pour que les règles d'attraction soient positives. Bémol : Parfois il y a exagération lorsque les organismes manifestent leurs revendications sous le regard pour l'ensemble de la population. Cela n'est pas toujours la réalité. L'unanimité est pratiquement impossible dans les grands projets pour des raisons de gros bon sens.

Madame Gélinas et aux membres de la commission, voilà ma réflexion et souhaitant que le projet se réalise dans un avenir convenable à tous. Espérant que vous tiendrez compte des éléments de mon mémoire, veuillez accepter mes salutations distinguées.

Bien à vous,



Pierre Séguin

2142 rue de Châteauguay,
Montréal, Qc. H3K 1K6
Tél : 514-937-1522